

De nouvelles balises pour guider les randonneurs

Un sentier de grande randonnée (GR8) traverse la ville. Pendant deux jours, des bénévoles ont installé les nouvelles vignettes pour mieux guider les promeneurs.



Panneaux signalétiques des sentiers de grande randonnée du GR8 et du GR 364, devant la gare des Sables-d'Olonne.

| PHOTO : MARIE-FLAMINE LAVERGNE



Bernard Sallaud installe les vignettes du GR 8, près de la gare des Sables-d'Olonne.

| PHOTO : MARIE-FLAMINE LAVERGNE



Pourquoi ? Comment ?

Quel sentier de grande randonnée (GR) traverse Les Sables-d'Olonne ?

Il s'agit du GR8, qui longe le littoral atlantique de Saint-Nazaire au Pays basque. Il fait partie des 304 GR répartis dans toute la France. La ville sablaise marque également la fin du GR 364, qui débute à La Roche-Po-say (Vienne).

Ces parcours sont conçus pour des randonnées pédestres sur plusieurs jours ou semaines. En France, on recense 90 000 km de sentiers de grande randonnée officiellement homologués.

Comment reconnaît-on les sentiers ?

Ils sont balisés, ce qui garantit aux randonneurs de suivre le bon chemin et d'éviter de se perdre. Les balises des sentiers de GR sont reconnaissables grâce à leur logo composé d'un rectangle blanc et rouge, tandis que

ceux en jaune et rouge indiquent un GR de pays. Des croix indiquent également les sorties de sentiers.

Qui s'occupe du balisage ?

Des bénévoles de la Fédération française de randonnée (FFR), comme Bernard Sallaud, croisé jeudi alors qu'il installait des pictogrammes entre la gare et le début du GR8. En Vendée, ils sont 240. « Pour la majorité d'entre nous, comme nous sommes retraités, on a le temps ! », souligne avec humour le président Sentiers-Itinéraires de la FFR dans le département. « Pour que vous randonnez sereinement, 8 500 bénévoles passionnés s'activent toute l'année, pinceau ou serpette en mains », explique l'association sur son site.

Comment est-il organisé ?

Le balisage suit une logique rigoureuse, avec des repères placés tous les 200 mètres, afin d'assurer une orientation claire et continue pour les randonneurs. Il est effectué dans le respect de la nature. Sur les arbres, les bénévoles utilisent de la peinture, évitant ainsi les stickers et plaques qui risqueraient d'abîmer l'environnement. « On respecte une charte bien précise » souligne Bernard Sallaud. Sur les poteaux, des autocollants adhésifs sont utilisés, choisis pour leur meilleure visibilité. Le balisage est renouvelé chaque année car les marques s'abîment et se détériorent avec les intempéries.

Combien ça coûte ?

L'année dernière, la FFR a investi 45 000 € pour refondre la signaléti-

que du GR entre la Loire-Atlantique et la Charente-Maritime. Ce projet a été financé grâce aux dons nationaux, au conseil départemental et aux communautés de communes. Chaque panneau, comme ceux installés près de la gare, coûte environ 1 200 € et il y en a un tous les 25 kilomètres.

Qu'est-ce qui est prévu ensuite ?

Le travail de balisage ne s'arrête pas là. La semaine prochaine, l'équipe interviendra à Talmont-Saint-Hilaire. Un nouveau parcours pédestre va voir le jour car la mer a érodé une partie du sentier du littoral. Fin mars, une formation de deux jours alliant théorie et pratique sur le terrain est prévue pour les nouveaux bénévoles.

Marie-Flamme LAVERGNE.